

Comme le député de Bonavista-Trinity-Conception l'a dit, il y a eu dans le passé une série ininterrompue de mesures spéciales d'aide. Peut-être a-t-il bien raison de dire qu'il ne s'agissait pas d'une assistance à long terme. Je conviens avec lui que certaines de ces mesures, les meilleures, n'avaient pas trop bien réussi ou étaient peu judicieuses. Je crains pourtant que les conditions qui avaient provoqué ce genre d'aide se rapprochaient en général de très près de celles dont nous parlons ici aujourd'hui et qui donnent encore lieu à des demandes visant d'autres programmes spéciaux d'aide.

D'après les commentaires entendus aujourd'hui, il est intéressant de noter que nous sommes tous d'assez bons théoriciens lorsqu'il s'agit de décrire des solutions à long terme pour l'industrie de la pêche. Nous avons reçu certaines instances à ce sujet; le député de Bonavista-Trinity-Conception s'est manifestement révélé un expert en la matière et les moyens qu'il a proposés m'ont beaucoup impressionné. J'en approuve un bon nombre. J'avoue que certains prêtent plutôt à controverse et qu'ils seraient plutôt critiqués par ses collègues qui ont déjà parlé en faveur de l'industrie de la pêche.

Si je puis faire un commentaire ici, c'est qu'une des difficultés qui se présentent est le manque d'unanimité au sein de l'industrie de la pêche—tout au moins jusqu'à tout dernièrement—quant au choix des bonnes solutions. Je puis révéler ici qu'au cours des dernières semaines, on a présenté un nombre considérable de solutions et de programmes qui pourraient venir en aide à l'industrie de la pêche. Des avis diamétralement opposés m'ont été présentés par divers groupes appartenant à l'industrie de la pêche. Il y a trois semaines à peine, nous avons pu obtenir pour la première fois, sauf erreur, un mémoire ayant trait à l'avenir de l'industrie et portant sur toutes les provinces de l'Atlantique. Auparavant, par exemple, les délégués de Terre-Neuve nous faisaient des propositions quand ils cherchaient certains genres d'aide, mais au même moment, ceux de la Nouvelle-Écosse avaient peut-être présenté un projet et, pour de bonnes raisons, ils disaient: «Ces formules ne sont pas les meilleures à notre point de vue, et nous préférierions d'autres programmes». Il y a même eu des cas où les délégations recevaient l'ordre d'aller combattre les propositions d'une autre province. Je dis cela parce que je veux que les députés sachent ce que j'ai dû faire, littéralement jour après jour, à propos de ce problème depuis juillet, c'est-à-dire depuis que j'ai assumé mes nouvelles responsabilités.

J'avais alors conscience, comme tous les députés qui s'intéressent à l'industrie de la pêche, que le gouvernement fédéral, grâce à l'application du programme de paiements d'appoint—et je parle exclusivement de l'industrie du poisson frais—avait tiré l'industrie d'un mauvais pas pour 1968. Chacun sait aussi et il était bien entendu que malgré ce que le gouvernement fédéral aurait voulu faire, l'industrie savait aussi bien que nous que ce programme ne pouvait être prolongé à perpétuité. En effet, il était dangereux, et les députés en savent assez pour qu'il ne soit pas nécessaire de développer le sujet de poursuivre l'application de ce programme aussi longtemps que nous l'avons fait. Donc, au début de juillet, j'ai rencontré les représentants du commerce de la pêche de Terre-Neuve et je les ai alors prévenus de la nécessité de mettre fin au programme. Je leur ai conseillé, en juillet, d'élaborer immédiatement un mémoire complet à l'intention du gouvernement fédéral dans lequel l'industrie n'exposerait pas seulement ses problèmes, mais aussi des idées nouvelles et des formules précises quant à la manière dont l'aide gouvernementale pourrait être appliquée à l'industrie. Je tiens à souligner que cela se passait en juillet, parce que je les ai mis en garde de ne pas attendre à la dernière minute, car les députés le savent, il faut beaucoup de temps pour mettre au point une nouvelle façon d'aborder un problème et une nouvelle formule de rechange.

En août, j'ai à nouveau rencontré ces gens et je leur ai répété ce que je leur avais dit en juillet; que j'aimerais qu'ils fassent des propositions au gouvernement quant à la forme de l'aide à leur accorder, au lieu de laisser le gouvernement trouver seul un expédient qui, en fin de compte, risque de ne pas être très avantageux pour eux.

• (4.00 p.m.)

En d'autres termes, on nous a demandé d'attendre ce mémoire. Cela se passait également au mois d'août. Il est enfin arrivé le 13 novembre, et je comprends très bien pourquoi on a mis si longtemps à le présenter. Nous avons alors—mon collègue, le ministre des Pêcheries et moi-même—rencontré les représentants de l'industrie de la pêche de fond de l'Atlantique qui nous ont remis leur mémoire. C'était il y a seulement trois semaines. Ainsi, nous n'avons eu que cette brève période pour examiner le rapport et pour juger si ces propositions sont valables et applicables.

M. McGrath: Le ministre me permettrait-il une question?

L'hon. M. Jamieson: Mon temps est limité, mais je vous en prie.